

PROVINCE DE LUXEMBOURG

**ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE**

COMMUNE

de

NASSOGNE



RAPPORT

accompagnant le budget de l'exercice 2016,
en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie
locale et de la Décentralisation.

18 décembre 2015

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

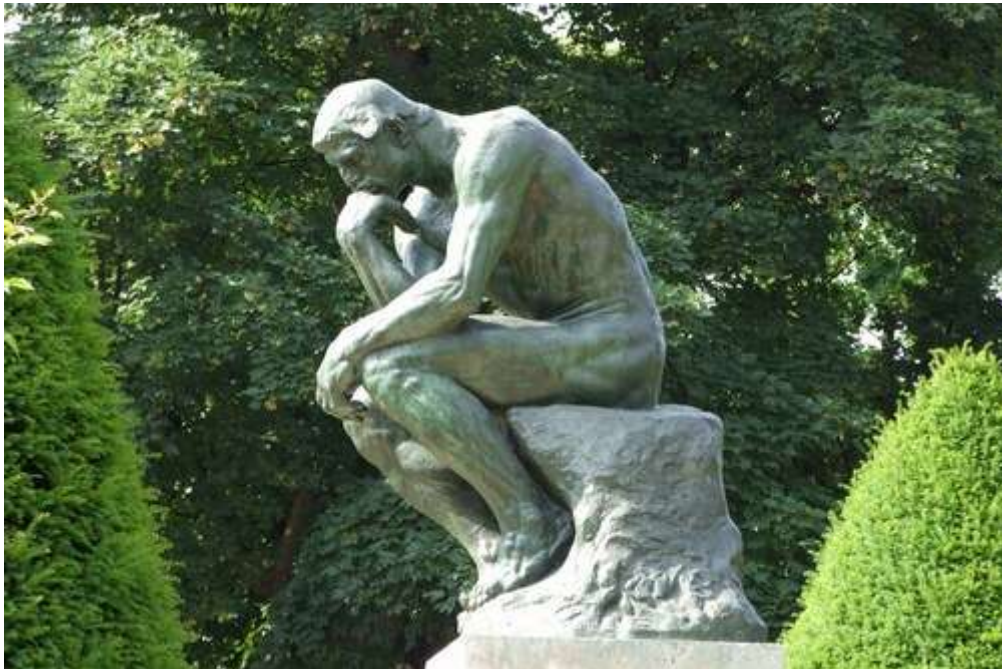
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune **et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information**, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "***synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information***". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2015 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



1. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2016 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	2 977,26	16 316,44	19 293,70	0	19 293,70
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	7 750,00	0	7 750,00	0	7 750,00
059 Assurances	27 500,00	55 500,00	0	0	83 000,00	0	83 000,00
123 Administration générale	1 107 012,81	271 879,87	67 375,00	46 316,27	1 492 583,95	0	1 492 583,95
129 Patrimoine privé	0	116 660,00	0	25 769,49	142 429,49	0	142 429,49
139 Services généraux	96 000,00	0	4 100,00	0	100 100,00	0	100 100,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	285 000,00	0	285 000,00	0	285 000,00
399 Justice - Police	0	1 120,00	253 271,19	0	254 391,19	0	254 391,19
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	1 010 480,52	210 650,00	3 207,27	298 763,55	1 523 101,34	0	1 523 101,34
599 Commerce - Industrie	138 694,54	57 050,00	34 522,00	0	230 266,54	0	230 266,54
699 Agriculture	93 733,56	147 700,00	500,00	58 167,69	300 101,25	0	300 101,25
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	691 492,27	263 700,00	10 450,00	180 296,93	1 145 939,20	0	1 145 939,20
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2 054,68	400,00	0	0	2 454,68	0	2 454,68
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	97 649,28	32 450,00	0	0	130 099,28	0	130 099,28
789 Education Popul. et Arts	73 857,15	122 334,00	50 160,00	81 746,99	328 098,14	0	328 098,14
799 Cultes	0	6 099,16	99 171,70	22 266,93	127 537,79	0	127 537,79
839 Sécurité et Assist. sociale	0	6 000,00	492 152,74	0	498 152,74	0	498 152,74
849 Aide sociale et familiale	22 729,18	12 700,00	40 681,00	0	76 110,18	0	76 110,18
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	48 311,03	19 928,89	68 239,92	0	68 239,92
874 Alimentation - Eau	98 401,23	534 223,74	9 500,00	65 109,42	707 234,39	0	707 234,39
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	436 450,00	43 500,00	0	479 950,00	0	479 950,00
877 Eaux usées	0	2 500,00	9 520,19	59 031,54	71 051,73	0	71 051,73
879 Cimetières-Protéc.environ.	2 257,42	9 000,00	6 000,00	0	17 257,42	0	17 257,42
939 Logement - Urbanisme	0	11 906,00	11 620,00	146 166,75	169 692,75	0	169 692,75
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	3 461 862,64	2 298 322,77	1 479 769,38	1 019 880,89	8 259 835,68		8 259 835,68
Balances exercice propre						Déficit	0
Exercices antérieurs						Dépenses Ordinaire	168 224,44
						Déficit	0
Totaux exercice propre + exercice antérieurs						Dépenses Ordinaire	8 428 060,12
069 Prélèvements							0
Total général							8 428 060,12
Résultat général						Mali	0

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2016- RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	87 895,92	720,00	88 615,92	0	88 615,92
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	1 523 894,81	0	1 523 894,81	0	1 523 894,81
049 Impôts et Redevances	250,00	3 100 322,59	0	3 100 572,59	0	3 100 572,59
059 Assurances	0	7 500,00	0	7 500,00	0	7 500,00
123 Administration générale	9 560,00	170 793,83	0	180 353,83	0	180 353,83
129 Patrimoine privé	31 700,00	1 194,55	5,62	32 900,17	0	32 900,17
139 Services généraux	18 622,65	0	0	18 622,65	0	18 622,65
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	4 839,00	321 704,08	0	326 543,08	0	326 543,08
599 Commerce - Industrie	31 000,00	72 384,66	99 000,00	202 384,66	0	202 384,66
699 Agriculture	1 103 006,42	54 936,34	0	1 157 942,76	0	1 157 942,76
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	20 750,00	544 773,97	0	565 523,97	0	565 523,97
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	2 000,00	52 851,07	0	54 851,07	0	54 851,07
789 Education Popul. et Arts	13 150,00	43 701,04	1 678,98	58 530,02	0	58 530,02
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	8 864,49	0	8 864,49	0	8 864,49
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	899 199,96	61 036,65	0	960 236,61	0	960 236,61
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	6 000,00	0	68,50	6 068,50	0	6 068,50
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières-Protec.environ.	3 000,00	3 140,00	0	6 140,00	0	6 140,00
939 Logement - Urbanisme	5 000,00	34 893,46	0	39 893,46	0	39 893,46
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	2 148 078,03	6 089 887,46	101 473,10	8 339 438,59		8 339 438,59
Balances exercice propre				Excédent	79 602,91	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		975 754,84
				Excédent	807 530,40	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		9 315 193,43
069 Prélèvements						0
Total général						9 315 193,43
Résultat général				Boni	887 133,31	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2016 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	0	0	0	0	0
129 Patrimoine privé	0	201 500,00	0	201 500,00	0	201 500,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	0	372 000,00	0	372 000,00	0	372 000,00
599 Commerce - Industrie	39 364,97	0	0	39 364,97	0	39 364,97
699 Agriculture	0	165 000,00	0	165 000,00	0	165 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	26 000,00	0	26 000,00	0	26 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	0	1 169 000,00	0	1 169 000,00	0	1 169 000,00
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	133 000,00	0	133 000,00	0	133 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	8 000,00	0	8 000,00	0	8 000,00
877 Eaux usées	0	0	37 700,00	37 700,00	0	37 700,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	39 364,97	2 074 500,00	37 700,00	2 151 564,97		2 151 564,97
Balances exercice propre				Déficit	0	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		0
				Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		2 151 564,97
069 Prélèvements						153 676,00
Total général						2 305 240,97
Résultat général				Mali	0	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2016- RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	0	0	0	0	0
129 Patrimoine privé	0	53 676,00	117 500,00	171 176,00	0	171 176,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	130 000,00	0	242 000,00	372 000,00	0	372 000,00
599 Commerce - Industrie	0	0	0	0	0	0
699 Agriculture	82 500,00	0	82 500,00	165 000,00	0	165 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	100 000,00	26 000,00	126 000,00	0	126 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	759 100,00	0	409 900,00	1 169 000,00	0	1 169 000,00
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	0	133 000,00	133 000,00	0	133 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	37 700,00	37 700,00	0	37 700,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	971 600,00	153 676,00	1 048 600,00	2 173 876,00		2 173 876,00
Balances exercice propre				Excédent	22 311,03	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		8 000,63
				Excédent	8 000,63	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		2 181 876,63
069 Prélèvements						131 364,97
Total général						2 313 241,60
Résultat général				Boni	8 000,63	



BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2016.

II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le budget 2016 s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale adoptée en mars 2013 et concrétise les actions entreprises en 2015.

Le contexte socio-économique européen et plus particulièrement national ne nous permet pas d'envisager l'avenir sous des meilleurs auspices. Qu'on le veuille ou non, aucune embellie ne se dessine dans le climat international actuel.

Néanmoins, il est de notre devoir de mandataire communal de gérer la commune au mieux des intérêts de nos concitoyens. Les investissements réalisés dans le courant de 2015 ont permis à nos entreprises locales d'emporter des marchés et par ce biais nous avons participé à la sauvegarde de l'emploi. Pour 2016, notre programme d'investissement garde le même cap, toujours soucieux de l'aspect socio-économique mais aussi des économies d'énergie.

Bien que l'exercice budgétaire se complexifie d'année en année, il s'inscrit dans les normes imposées.

Le total des investissements repris au budget extraordinaire dépasse les 2,150 millions d'euros, dont 0,537 million destinés à la voirie, 0,170 million aux investissements pour les captages et les traitements de nos eaux et 0,249 million pour les investissements en économie d'énergie outre le 1,105 pour la convivialité.

L'ensemble de ces investissements est financé selon la clé de répartition suivante : subsides 47 %, emprunt 47 %, vente de patrimoine et fonds propres 6 %, la charge d'emprunts résultant de ces investissements répondant au prescrit des balises. Néanmoins, pour rester cohérent par rapport aux années précédentes, une demande de présentation des emprunts hors balises est introduite, en ce qui concerne les dépenses relatives aux économies d'énergie, distribution d'eau et traitements des eaux usées.

A l'ordinaire, le budget enregistre les variations suivantes par rapport à la dernière modification votée en novembre 2015

	2016	2015 (après dernière MB)
Recettes	8 339 438,59	8 368 565,36
Dépenses	8 259 835,68	8 280 956,76
Résultats	79 602,91	87 608,60

Les variations des recettes se présentent comme suit :

- Prestations : - 101 331,44 € (- 4,50 %)
- Transferts : + 72 330,45 € (+1,20%)
- Dette : - 125,78 € (- 0,01 %)

La variation en prestations s'explique par la diminution du volume de bois marchand mis en vente, ce qui nous laisse présager une diminution de recettes de 100 000 €.

Quant aux transferts, bien qu'on note globalement une augmentation, il faut noter la diminution annoncée de +/- 100 000 € globalement à l'IPP et au Précompte immobilier.

Les variations des dépenses se présentent comme suit :

- Personnel : + 59 669,96 € (+1,75 %)
- Fonctionnement : - 147 548,06 € (-6,03%)
- Transferts : - 70 502,10 € (-4,54 %)
- Dette : + 137 259,12 € (+15,55 %)

Comme pour les années précédentes, la rigueur demeure la clé de voute afin d'appréhender l'avenir avec sérénité. Les frais de fonctionnement ont été arrêtés en regard de la balance de l'exercice qui se termine ; les majorations de ces postes demeureront possibles par voie de modifications budgétaires mais devront être entérinées avant d'être appliquées.

La variation dans les frais de fonctionnement s'explique principalement par les retombées des investissements consentis par la commune dans son réseau de distribution d'eau, ce qui nous permet d'envisager une diminution du coût d'achat de la fourniture d'eau.

La variation au niveau transfert s'explique par la diminution de la dotation au CPAS et aux fabriques d'église.

Quant à l'augmentation de la charge de la dette, celle-ci avait été annoncée, elle est la résultante de la comptabilisation de l'amortissement des emprunts souscrits dernièrement pour les différents travaux engagés parmi lesquels figure la construction de la nouvelle école de Nassogne. A noter qu'à ce niveau est incorporé le remboursement de l'emprunt à charge du pouvoir subsidiant. C'est ainsi que sur la variation de 52 963,22 liée à l'enseignement, 48 371,58 (= 35,24 % des 137 259,12) incombe au pouvoir subsidiant.

Le bourgmestre, en charge des finances

Marc Quiryne

III SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

A. POPULATION

(du 01 décembre 2014 au 01 décembre 2015).

Habitants au 01 décembre 2014 : 5413

Habitants au 01 décembre 2015 : 5430

Chiffres par section :	AMBLY	488	BANDE	766
	FORRIERES	1315	GRUNE	338
	HARSIN	686	LESTERNY	209
	MASBOURG	194	NASSOGNE	1434

Casiers judiciaires	705
Passeports	109
Cartes d'identité électronique	1005
Permis de conduire	422
Bulletins de renseignements	203

Village	31/12/1976	31/12/2001	01/12/2015	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	488	53,46%	22,30%
Bande	618	687	766	23,95%	11,50%
Forrières	1 206	1 237	1.315	9,04%	6,30%
Grune	188	305	338	79,80%	10,82%
Harsin	351	499	686	95,44%	37,47%
Lesterny	229	230	209	- 8,73%	- 9,13%
Masbourg	168	219	194	15,48%	-11,41%
Nassogne	1 138	1 242	1 434	26,01%	15,46%
Total	4 216	4 818	5 430	28,80%	12,70%

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

434 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2015, dont 419 venant d'une autre commune du royaume et 15 de l'étranger.

424 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2015, dont 398 pour une autre commune du royaume, 8 pour l'étranger et 18 rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.

B. ETAT CIVIL

(du 01 décembre 2014 au 01 décembre 2015).

Naissance : 55 dont 28 garçons et 27 filles (dont 2 dans la commune et 2 à l'étranger)

Décès : 59 dont 29 du sexe masculin et 30 du sexe féminin (dont 23 personnes domiciliées dans la commune)

Divorces 9

Mariages 22

Divers (options de patrie, naturalisations, ...)

Adoption : 0

Reconnaissance prénatale : 26

Option de nationalité : 3

Transcription naissance à l'étranger : 0

C. CONSEIL COMMUNAL

Depuis le dernier rapport présenté au conseil communal le 29 décembre 2014, le conseil communal s'est réuni à 10 reprises. (Conseil du 18 décembre inclus).

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale a eu lieu ce 18 décembre 2015 au cours desquelles le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS 2016 a été présenté et approuvé.

D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 07 décembre, à 47 reprises durant l'année 2015 (Jusqu'au 07 décembre 2015 inclus).

E. TRAVAUX – ANNEE 2015.

Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.

- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative

- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens que y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal. Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogeables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an). Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetièrre
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécaniques divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service

- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs – demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Forrières

- 29/10/2010 : DCC dossier exécution des travaux
- 02/05/2011 : Attribution au montant de 242.683,65 à l'entreprise Lambry de Rochefort
- 25/11/2011 : PV de réception provisoire au montant décompte final de 223.003,55 €. Main levée partielle.
- Décembre 2011 : demande du subside de 100.000 €
- 27/04/2015 : approbation de la réception définitive
- 27/04/2015 : Main levée totale

Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle – Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage – pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande – 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €
- En attente de réception définitive

Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques – garage communal.

- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification.
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention : 7.635€
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 05/08/2013 : Main levée partielle
- 08/08/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 7.635 €
- En attente de réception définitive

PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :

- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention
- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (honoraire 6%)
- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément
- 06/03/2014 : Promesse ferme de subsides
- Subvention : PPT au montant de 37.719,51€
Subvention à charge de la FBSEOS : 9.699,30€
- 19/05/2014 : Ordre de commencer les travaux le 1^{er} juillet 2014 (délai du marché 60 jours)
- 29/09/2014 : Approbation de la suspension du chantier à partir du 03/09/2014
- 20/10/2014 : Approbation d'un avenant
- 16/02/2015 : PV RP au montant de 51.327,39€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 26/02/2015 : Main levée partielle

Forage de puits : Grune – Bande – Nassogne :

- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 09/01/2012 : Permis d'environnement pour les forages
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentaire aux devis Orès)

Grune :

Réalisation du forage du puits

08/04/2013 : Approbation du marché pour la pose d'une lampe UV par Etienne Arnould

31/03/2014 Approbation du marché pour l'installation de pompage à Etienne Arnould

22/07/2014 Réception provisoire des travaux pour la mise en place de la pompe

06/10/2014 : Permis d'environnement : Autorisation d'exploiter le puits

Bande

Réalisation du forage du puits

04/11/2013 : Approbation du marché pour le placement d'une lampe UV par Etienne Arnould

Fourniture de pompage → budget 2016.

Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC

- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : Réception provisoire + main levée partielle / Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois, au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage-aménagement voirie et éclairage public

- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire
- 17/03/2014 : Approbation du décompte final
- 27/10/2014 : main levée partielle
- En attente de réception définitive

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux. Intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1

Pour le lot 1 :

- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC et transmission du dossier au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.
- 13/01/2014 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- 23/11/2015 : approbation de la réception définitive
- 23/11/2015 : Main levée totale

**Pour le lot 2 :**

- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- 15/01/2014 : mise en adjudication.
- 07/04/2014 : DCC approbation à l'entreprise Roiseux pour un montant de 161.319,70€ TVAC
- 01/08/2014 : Promesse ferme de subsides
- 13/10/2014 : Approbation de la date de commencement des travaux au 16/10/2014 pour un délai de 40 jours ouvrables
- 20/10/2014 : DCC approbation de la suspension à dater du 15/10/2014 pour une durée indéterminée
- 29/12/2014 : Délibération du Conseil Communal approuvant un marché complémentaire d'un montant de 69.677,55€
- 04/05/2015 : approbation de la levée de suspension
- 30/11/2015 : Attribution du marché complémentaire à l'entreprise Roiseux pour un
- 01/12/2015 : Réception provisoire
- 07/12/2015 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle

**Droit de tirage 2010-2012 – Dossier 2012**

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013

- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01 octobre 2013 au 25 avril 2014
- 06/10/2014 : Réception provisoire + main levée partielle

Plaine de jeux Nassogne

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet
- 10/03/2011 : dossier d'exécution au conseil
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside à 130.360 €
- 08/10/2012 : attribution à Lux Green au montant de 185.429,48 € TVAC
- 03/12/2012 : ordre de commencer les travaux
- 05/07/2013 : PV réception provisoire : délai de garantie : 12 mois
- 16/09/2013 : Approbation du décompte final au montant de 193.271,47€ TVAC
- En attente de réception définitive

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/2001 : accord du collège sur avant-projet moyennant quelques observations. Dossier mis en veilleuse
- 10/12/2008 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/2009 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé. Estimation au montant de 267.624 € HTVA
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013
- 30/04/2014 : Réception provisoire
- En attente réception définitive

Création d'ossuaires dans les cimetières de l'entité

- 01/06/2012 : DCC dossier d'exécution au montant de 24998 € TTC
- 25/10/2012 : DCC approuve estimation ajustée au montant de 37.324 € TVAC et attribue le marché à SPRL Titeux au montant de 37.324 € TVAC
- 12/11/2012 : ordre de commencer
- 06/10/2014 : approbation du décompte final
- 06/10/2014 : Réception provisoire
- 12/10/2015 : Approbation réception définitive
-

Rénovation des façades du bâtiment du Centre Public d'action social de FORRIERES

- Estimation : 53.050 €
- 16/05/2013 : Approbation de l'attribution de l'auteur de projet : Association momentanée Synergie Architecture sprl-Jml Lacasse et Monfort sprl,
- Thier Del Preu, 1 à 4990 Lierneux, pour un pourcentage d'honoraires de 10%
- 16/09/2014 : Accord UREBA
- 30/10/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 01/12/2014 : Ouverture des offres
- 29/10/2014 : Approbation de l'attribution à la menuiserie Lobet Dominique au montant de 69.621,11 €TVAC + notification
- 23/02/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du :04/04/2015
- 06/07/2015 : Approbation de la réception provisoire + main levée partielle

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 22/12/2014 : Attribution à la société Durand
- 19/01/2015 : approbation du commencement des travaux à la date du 02 mars 2015
- 20/03/2015 ; PV de la réception provisoire



FEADER- PWDR Mesure 321

- 29/04/2015 : Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 18500€ (patronage de Forrières)
- 29/04/2015 : Arrêté du Ministre sur la subvention au montant total 81.320€ (Maison rurale)

1. Acquisition de matériel de projection pour la maison rurale de Nassogne et le Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise CAS au montant de 2.142,91€ TVAC
- 24/08/2015 : PV réception provisoire



Acquisition et installation d'un mono lift pour accès PMR au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Thyssenkrupp Encasa SA au montant de 4.011,15€ TVAC
- 28/08/2015 : approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

2. Acquisition de mobilier à la maison rurale et au Patronage de Forrières



- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise JACLI au montant de 18.549,30 € TVAC
- 28/08/2015 Approbation du PV réception provisoire du 26/08/2015

3. Acquisition d'un gradin rétractable à la maison rurale

- 15/05/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 08/06/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise Master Industrie au montant de 100.387,65€ TVAC
- 28/08/2015 : approbation du PV réception provisoire.



4. Acquisition de matériel informatique à la maison rurale et au Patronage de Forrières

- 15/06/2015 : DCC Approbation condition et mode de passation
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise SBI au montant de 7.869,84 € TVAC pour le lot 1 (Patronage de Forrières)
- 23/07/2015 : DCE approbation de l'attribution à l'entreprise ECONOCOM au montant de 2.608,98 € TVAC pour le lot 2 (Maison rurale)
- 28/08/2015 : approbation du PV réception provisoire du 17/08/2015 (lot 1) et 21/08/2015 (lot 2)



Chapitre 2 : Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Foret : ETAT 113 :

05/10/2015 : au montant de travaux de 96.311,25 €

16/11/2015 : au montant de travaux de 363,00 €

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/01/1999 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC soit : 660.549,55€
- 09/02/1999 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 2002 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil



- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres

- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC.
- 22/07/2013 : Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;

- 22/07/2013 Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant.
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres.
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots



Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil – modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution – projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : lot 1 : attribution à l'entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- 16/06/2014 : lot 2 attribué à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- 16/06/2014 : lot 3 attribué à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle



- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- Pour les lots 2-3 et 4 :
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- En attente de l'approbation

Amélioration des voiries agricoles LOT 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme – subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège : 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015



Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme – subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 20/04/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Scheerlinck au montant de 234.221,52€ TVAC
- 26/05/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 10/08/2015



Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Forrières – lieu-dit « Le Ronchi

- Budget prévu : 35.000 € TVAC
- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 15/10/2012 : désignation du DST comme auteur de projet
- Le dossier sera introduit auprès de l'administration en janvier 2014
- Permis d'urbanisme introduit mais arrêté suite au refus des habitants
- Octobre 2014 : DCC décidant de l'arrêt de la procédure et le règlement des honoraires de l'auteur de projet

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne – Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- En attente du dossier pour le permis d'urbanisme

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet
- 30/10/2014 : Approbation de l'avant-projet et paiement des honoraires de l'auteur de projet et décision de statuer pour une durée indéterminée le dossier

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP – Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement – Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €
- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/2008 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation

- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 29/12/2014 : attribution à Laurent Pierre
- 29/04/2015 : Approbation date de commencement des travaux au 29 juin 2015



Rénovation de la salle Saint- Pierre à GRUNE

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre - S. David
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- En attente de la réponse du pouvoir subsidiant

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides – UREBA – Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/2008 : Différents dossiers introduits :

Presbytère Nassogne

- Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire

Bâtiment scolaire Grune – Création d'un réseau de chaleur

- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET
- 16/09/2014: Accord UREBA

CPAS Forrières : Chauffage :

- Estimation : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET
- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- 16/09/2014 : Accord UREBA 15% de subsides
- 17/11/2015 : Communauté Française CECP : candidat à l'éligibilité 2015

CPAS Forrières : Amélioration du système d'éclairage:

- 16/09/2014 : Accord UREBA

Toiture du CPAS de Forrières

Prix à déterminer.

**RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :
Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail**

03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets

19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :

Ancienne école de Chavanne S. David

Décision du Conseil du 28/11/2014 : Vente

Sécurité routière Bande C. Pierard

Toiture du complexe sportif de Forrières

Estimation : 42.000,00 € TVAC

Lotissements : Nassogne – rue des Clusères

Dossier en suspens – nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David – Dossier en cours d'élaboration

Création de cheminements piétons à Forrières**Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières**

Estimation : 22.000,00 € TVAC

Forage d'un puits à FORRIERES**Acquisition mobilier scolaire pour la nouvelle école de Nassogne**

Estimation : 26.000€

Mise aux normes du château du bois pour l'obtention de l'attestation incendie**Fonds investissement n° 2 (Masbourg –Nassogne)**

Estimation 280.000€

Chapitre 4.1 Travaux divers réalisés**Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne****Eclairage public :**

- Raccordement de la nouvelle école de NASSOGNE au montant de 2.997,35€

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

1. Remplacement de la signalisation entrées et sorties des agglomérations	7000 €
2. Pose et achat de faïence pour la cuisine de la maison de village de Charneux	400 €
3. Rénovation du presbytère de Nassogne (tapisserie, peinture, salle de bain, etc)	1500 €
4. Fabrication de meubles pour les écoles de Grune et Ambly	1200 €
5. Carreler l'entrée de la maison de village de Masbourg	400 €
6. Carreler les toilettes de l'école de Grune + placement d'un extracteur + conduit d'évacuation	450 €
7. Pose de tuyaux en forêt pour O. Charlet	400 €
8. Nids de poule dans toute l'entité 2 fois sur l'année	3500 €
9. Nouvel escalier, rampe, empièrrement à l'extérieur de la salle le « Maillet » à Lesterny	300 €
10. Empièrrement en forêt Marie-Noëlle Vandervoort	300 €
11. Rejointoyage presbytère de Forrières	800 €
12. Fabrication d'un barbecue Omnisports Nassogne	300 €
13. Empièrrement nouveau chemin à la Vierge Marie	6000 €
14. Rejointoyage de la salle des fêtes d'Ambly	600 €
15. Rénovation presbytère de Bande (carrelage, tapisserie, peinture, électricité)	1900 €
16. Empièrrement, pelouse, clôture aire de bivouac :	900 €
17. Peinture châssis école de Forrières	500 €

18. Réparation égouttage à l'école de Forrières	400 €
19. Pose de tuyaux Rue du Point d'Arrêt	1500 €
20. Freins remorque rouge	1200 €
21. Réparation Case-John Deere-Renault achat pièces	3000 €
22. Petit matériel pour la pose des portiques des « étés de la photo »	300 €
23. Rejointoyage et réparation mur du « Maillet »	300 €
24. Empierrer chemin Hedeumont	500 €
25. Pose de bordures au monument de Bande et tarmaquer tournant	1500 €
26. Carreler nouvelle classe école Ambly + peinture	1100 €
27. Rejointoyer ponts-f.e-église et trottoirs de Bande	500 €
28. Pose de bordures et tramaquer la descente vers la Croix-Rouge	600 €
29. Pose de 30 filets d'eau et tarmaquer place communale	2500 €
30. Pose de 70 m de filets d'eau à Ambly, suite réparation fuite d'eau	2300 €
31. Pose de 95 m tuyaux béton diamètre 30 entrée de Grune	3300 €
32. Remplacement de 5 puisards coupe odeur à Bande-Grune	1500 €
33. Pose de 40 m f.e et 120 m ² de tarmac en face de Mr Lambert Michel à Bande	2200 €
34. Pose de deux seuils au CPAS Forrières	800 €
35. Réparation égout cassé rue du Basteau (tuyaux-stabilisé-tarmac)	1000 €
36. Remplacement de 8 portes au Hall Omnisports (toilettes)	1200 €
37. Tous travaux mécaniques « entretien-réparations » qui ne sont pas faits à l'agence (prix impossible à définir)	
38. Tous travaux d'entretien et réparation dans les écoles, CPAS et autres bâtiments communaux	

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Pose de 500 m de conduite à la vierge marie
2. Pose de 150m de conduite pour la nouvelle école de Nassogne
3. Extension d'eau lotissement Vandenberghe , Route de Lignièrès à Bande
4. Extension de la conduite d'eau lotissement Sacaroglou à Nassogne
5. Extension de la conduite d'eau et pose de l'égouttage , Rue du Laveu à Grune
6. Recherche et réparation des fuites
Fuite: rue du poteau Harsin 850 m³
rue de Fontaine Blanche 420m³
rue Des Clusères Nassogne 2000 m³
rue Bande500 m³
rue Chaffour Ambly 600 m³
rue de l' Aunée 350m³
Grand rue Bande 120m³
rue des Alliés Forrières (pas encore trouvé) 4000m³
rue de Lesterny Forrières150 m³
Total des fuites +/- 9000 m³
7. Pose de230 m de conduite d'eau, Rue des Alliés à FORRIERES
8. Remplacement de compteurs
9. Remplacement robinet flotteur réservoir par un flotteur électrique Lamsoul à FORRIERES
10. Remplacement vanne au réservoir d'AMBLY
11. Chambre puits à BANDE
12. Remplacement de 2 raccordements au plomb
13. Réalisation de 19 raccordements

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.
- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.

Chapitre 4.2 Travaux divers à réaliser**Travaux pour la distribution d'eau :**

1. Remplacement conduite à Charneux + raccordements

200 M dia 90 pn16 + raccordements

200*5.66=1132+tva

25m³ de poussier

65m³ 0/32

Raccords+socarex +/- 2000€+tva

2. Remplacement de +/- 100 compteurs de plus de 15 ans +/- 5000€

3. Remplacement raccordements plomb +/- 25000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut – rue de Coumont à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande – monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Abattage d'un chêne Rue du Thier à Harsin

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

A. Lotissements communaux de Harsin

NEANT

Lot 6	19 ares 17 cas	53.676€	Encore à vendre
-------	----------------	---------	-----------------

B. Achat-Location de terrains communaux

DCC 24/07/2014 Cession et vente de gré à gré d'un excédent de voirie	Mr et Mme André-Bertrand, Rue du Point d'Arrêt, 21 à 6953 Lesterny	Excédent de voirie de 28ca	Promesse d'acquisition du 25/09/12 au prix de 1000€ Accord de la province 20/08/2015
Contrat de bail Commune/Orès Du 23/07/2015 Pour le placement d'une cabine électrique au sol	ORES SA	Nassogne A n°813V2 Rue des Clusères	990€
Contrat de bail Commune/Orès Du 26/10/2015 Pour le placement d'une cabine électrique au sol	ORES SA	Masbourg B n°24/3 Mormont	990€
DCC 03/08/2015 Cession et vente de gré à gré d'un excédent de voirie	Mme Esther Matagne Rue du Centre, 10 6952 GRUNE	Grune A n°97M Rue du Centre 6952 GRUNE	Dossier en cours d'introduction

C. Location de chasse.

SERVICE PATRIMOINE - Inventaire des biens donnés en location au 1er janvier 2015								
Location de chasse								
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant	
BANDE								
Lot 10	Massif de la Pisserotte 335 Ha (bois) 120 Ha (plaine)	Ullens De Schoot 8 ch. des champs 1380 Lasne	Cahier des charges approuvé par CC 23/04/2008	21/05/2008	01/05/2008	30/06/2017	17 475,00 €	
Lot 11	Massif du bois de Bande - Part du Prince 540 Ha	Mr Das Joseph Dingenstraat 7 3960 Bree	CC 20/05/08 et collège 30/06/08	30/06/2008	30/06/2008	30/06/2017	46 440,00 €	
Lot 12	Massif de Halleux -73Ha	De halleux Hervé rue Rafhay 20 4630 Soumagne	CC 23/04/08	07/07/2008	01/05/2008	30/06/2017	3 650,00 €	
Lot	Plaine de Band Au Inzeceis A1455b&A148	Henrotin Roels Bonny, 12 6951 BANDE	CC 27/11/2008	01/01/2009	01/01/2009	31/12/2017	15,55 €	
FORRIERES								
Lot 4	173 Ha Bloc Bois de Forrières	Décédé - chasse reprise par Mr Nicolas Lhoist - même adresse Nicolas Lhoist avenue des fleurs 10 1150 Bruxelles		CC 23/04/08	25/05/2008	01/05/2008	30/06/2017	8 650,00 €
Lot 8: Ronch et Blonday Nullery	14Ha49 de bois et 15 ha plaine	Cugnon Stéphane Rue de Lesterny, 54/1 Forrières	CC 22/11/07	14/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	517,00 €	
Lot 7 : Coray	6 ha72	Mr Stéphane Cugnon Durand Michel rue de la chavée 14 Forrières	CC 22/11/07	17/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	111,00 €	
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant	
MASBOURG								
Lot 5	194 Ha bois	De Prins François 59, avenue Blücher 1180 Bruxelles	CC 23/04/2008	23/06/2008	01/05/2008	30/06/2017	9 700,00 €	
Lot 16 : Thier do vi homme	16 Ha 45	De Prins François 59, avenue Blücher 1180 Bruxelles	CC 23/04/08	23/06/2008	01/07/2008	30/06/2017	1 316,00 €	
LESTERNY								
Rofosse Hadrifosse Le Chenet	Soit 24Ha05 bc 14 Ha plaine	Mareschal Paul 13, Rue D Schweitzer 7030 St Symphorien	CC 22/11/07		01/05/2008	30/06/2017	675,00 €	
HARSIN								
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant	
Lot 14	19Ha79 bois et 16 Ha plaine	Roiseux André 5, rue Clorière 5590 Ciney		21/11/2007	11/02/2008	01/05/2009	30/06/2017	1 679,00 €
	52 ha 26 a 94	Mr Vagenende Rue des Fagnes, 16/A 6950 Harsin	DCC 25/09/08	29/09/2014	09/05/2014	30/04/2018	356,00 €	
	7 Ha de plaine	Mr Benoit Marti "Sart de Marloy et Fausse Pest	DCC 27/09/2011		01/07/2011	30/06/2020	70,00 €	
AWENNE								
Bois Lesterny cpt 636	44 Ha de bois	Mr P Swenden Beudenlaan 76 2020 Anvers	DCC 26/10/09		01/01/2010	30/06/2018	2 750,00 €	
NASSOGNE GRUNE								
Bloc de 1827 Nassogne Nord et Grune	1827 Ha bois e 40 Ha de plaine	Mr P de Becker Remy chaussée de Wavre 17 1390 Bossut Gottechain		22/10/2007	22/10/2007	30/06/2016	146 000,00 €	
Lot 15	18 Ha 62 Nanfimal-La Flamande	De becker Ch. De wavre 17 Bossut Gottechain	CC 22/11/2007	07/07/2008	01/07/2008	30/06/2016	1 275,47 €	
Lieu dit "Les Chauches"	Lot 6 a : 14 Ha	Mr Lamotte JC Rue des Ecoles, 4 6929 Gembes	cc du 2/8/07		01/07/2007	30/06/2016	618,75 €	
	Plaine Chauche 44ha62a70ca Cad. : B 1158b- B 1158 d et B 1185 a	Henquinet Didie Rue des Champs, 24 Nassogne	Bail 07/01/09		01/06/2009	31/05/2021	613,62 €	
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant	
Ambly								
Lot 17 : Fond des Lavis	1 Ha 78 100% feuillus	Mostenne Guy chemin vert 6 5100 Wierde	cah charges cc 22/11/2007	15/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	126,00 €	

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2015.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
BANDE	26 (=)	37 (- 2)
FORRIERES	32 (=)	72 (+ 1)
LESTERNY	13 (+ 3)	21 (=)
Ecole de la Wamme		
AMBLY	27 (+ 2)	61 (+ 7)
HARSIN	26 (=)	38 (=)
GRUNE	21 (+ 5)	51 (- 4)
NASSOGNE	32 (=)	45 (+ 6)

Soit un total général de **502** élèves contre **484** en 2014 (+ 18).



Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 26 mars 2015 accordant les subventions – traitements pour l'année scolaire 2014 – 2015.

- 2 emplois de directeur d'école
- 20 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps plein + 4 périodes
- 16 périodes de maître de langue moderne (anglais-néerlandais)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 22 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 8 périodes organiques de psychomotricité
- 11,5 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 0,5 emploi d'instituteur primaire
- 2 périodes de maître de langue moderne

EN MOINS :

- 2 périodes de religion israélite données par un maître spécial
- 1 emploi d'instituteur maternel

H. BIBLIOTHEQUE

Nombre de prêts arrêtés au 14 novembre 2015 :

PRETS 2015	En fiction	En documentaire	Jeux	TOTAUX
Jeunesse et collectifs	21 883	4 312	49	26 244
Adultes	5 153	1 328	167	6 648
				32 892

Un total de 32 892 prêts

Dont 6 648 prêts adultes (moins 572 prêts gratuits, correspondant aux divers projets : « Chronos », « Je Lis dans ma Commune », « Prix des Lycéens », « Prix Horizon »...) = **6 076 prêts payants.**

46 076 X 0,30 = 1 822,80 euros

Nombre de lecteurs :

Lectorat:

1 669 lecteurs pour l'année 2015 :

1 071 enfants, adolescents et étudiants ; 497 adultes ; 101 collectivités (classe, plaines de vacances, associations ...).



Visites écoles :

Les classes viennent toujours de manière régulière :

- Ecole Libre Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Libre Nassogne : « 3 - 4 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « 5 - 6 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « Maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 5-6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- Depuis octobre 2015 : La classe 3-4 primaires se sépare : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois

- Ecole Communale Ambly : « 5 – 6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « petits – maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 1 - 2 – 3 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 4 – 5 – 6 » primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : petits – maternelles : une fois par mois
- Ecole Communale Lesterny : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Lesterny : « primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles » - 2ème classe : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « 1-2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Grune : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Grune : « 1-2 primaires » : une fois mois
- Ecole Communale Grune : « 3-4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communauté Française Forrières : « primaires » : une fois par mois.
Ne viennent plus depuis octobre 2015, école fermée !

En dehors des animations, les classes, utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou des projets (Prix Versele, Rallye lecture, lectures multiples...) en fonction des différents projets scolaires ou des travaux de leurs élèves!

Groupements :

Prêts de livres aux diverses associations :

- Plaines de Vacances
- Gardiennes encadrées et co-accueil
- Garderies d'écoles
- Centre Culturel
- Cercle Historique
- Crèche « Les Bisounours »
- MIC ADOS
- Educateur de rue
- Groupe Digital Photos Club
- Office Communal du Tourisme
- Diverses classes du réseau et même hors commune
- Village d'enfants
- Maison des Aînés
- Conteuse(s)
- Homes : Tenneville et Laroche

Les périodiques :

En abonnement (chez le libraire) :

- Ambiance
- Géo
- Historia
- Top Santé
- Nest
- Point de Vue
- Psychologies
- Le Vif L'Express
- Mon jardin, ma maison
- Sciences Humaines

Depuis janvier : - « Sciences et Avenir » + 6 revues « Jeunesse » : « Sciences et Vie Junior », « Wapiti » et « Virgule », « Le Petit Léonard », « Géo Ado » et « Cosinus »

Depuis janvier : - « Athena »

Les journaux :

Abonnement à « L'Avenir du Luxembourg »

Les animations :

1. Présentation du Prix « **Joker** » dans les classes partenaires !
2. Participation à la campagne « **Je Lis dans ma Commune** » : sur le thème de « **I love lire** »: comme chaque année 4 actions distinctes furent proposées aux lecteurs de la bibliothèque, sachant qu'un de nos projets fut sélectionné « **Projet coup de cœur** » !
3. Participation au « **Week-end des artistes** » : ouverture exceptionnelle tout le WE et exposition au sein de la bibliothèque : Constance ANGE
4. Animations de type pédagogiques et ludiques avec les classes qui viennent toutes les semaines, tous les 15 jours ... ou de manière occasionnelle !
5. Dépôts de livres à domicile : 2 dépôts actuellement (Lesterny, Harsin) + 1 dépôt plus occasionnel (Nassogne) + dépôt régulier au niveau de la crèche « Les Bisounours ».
6. Rédaction de textes de promotion ou de sensibilisation à la lecture dans la revue « **Quoi d'Neuf ?** » du Centre Culturel + à l'occasion article pour la presse.
7. Préparation pour les classes demandeuses de livres en multiples exemplaires: **lecture suivie** ; ainsi que de « **Rallyes** ».
8. Partenariat financier avec le Centre Culturel de Nassogne, lors de la présentation du spectacle scolaire « **A pas de loup** » - **Les Liseuses**.



9. Participation au projet « **Prix Chronos** » (prix littéraire intergénérationnel), lancé par la bibliothèque provinciale. De janvier à juin 2 X 21 enfants (8-10 ans) et 21 aîné(e)s + 7 aîné(e)s ont participé à cette action : écritures épistolaires, rencontres mensuelles sous forme d'ateliers et bien sûr lectures d'ouvrages ! De septembre à décembre : 3 classes encadrées par 8 aînés pour le même type d'actions.



10. **Stages** « artistico-ludo-littéraires » organisés à Pâques, été et Toussaint avec une moyenne de 20 participants !

11. Participation à la campagne « **Lire dans les parcs** » : présence de la bibliothèque lors des quatre marchés du terroir organisés par l'Office Communal du Tourisme par le biais de jeux littéraires et de lectures variées !

12. « **Les Histoires du Tapis** » en collaboration avec le CPAS de Nassogne : tous les derniers samedis du mois de **16H00 à 18H00** lectures d'albums jeunesse en relation avec un thème sélectionné : entre 25 et 40 enfants présents !



13. Lancement du prix du second roman « **Prix Horizon** » dont la clôture se fera en mai 2016 □ création de deux comités de lectures internes à la bibliothèque !

14. Clôture du « **Prix des Lycéens** » avec accueil d'un auteur.

15. « **Les 4 Saisons** » : rencontres trimestrielles sous forme de « petit déjeuner littéraire » ; en collaboration avec l'OCT.

16. Collaboration avec le CPAS pour une future après-midi « **Goûter de Noël** » axée autour des jeux de société.

17. Présentation d'expositions en partenariat avec la Bibliothèque Centrale de la Province de Luxembourg :

- « **Scratch cratch bouh** »
- « **Les Pirates** »
- « **Et pourquoi... parce que** » avec des animations spécifiques (classes, stage...).
-

18. Participation au « **Second Festival des littératures d'aventures** » (proposé par la BILA) sur le thème « **Elfes et dragons** » : après-midi jeux de société dans le thème.

19. **Esperluette** : présentation des lectures à voix haute « **Nasreddine, le fou qui était sage** » en avril et reprise des ateliers depuis septembre en vue de lectures shakespeariennes.

20. Participation au « **Label Ludo** » : après-midi familiale autour des cinq jeux de la sélection.

21. Participation à la journée « **Place aux Enfants** » : présentation de la ludothèque.
22. Ouverture de l'espace « **Grainothèque** » : échanges de graines entre usagers de la bibliothèque.
23. Lancement d'un projet autour des « **Livres et Jeux** » avec le Village d'enfants à Bande.
24. Gestion du **site internet** et des **réseaux sociaux**.
25. Depuis l'été lancement du nouveau projet avec le **groupe photos** : *une année à la bibliothèque* !
26. **Marathon de lecture en langues régionales** en partenariat avec la troupe de théâtre wallon de Lesterny.

27. Soirées jeux :

2 soirées estivales (juillet – août)
1 soirée automnale qui présentera le jeu belge
VYNYLY



Les horaires :

Les horaires sont toujours : 20H/semaine d'ouverture au public :

Mardi de 9H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00
Mercredi de 14H00 à 19H00
Jeudi de 13H00 à 16H00
Vendredi de 17H00 à 19H00
Samedi de 13H00 à 17H00



I. CULTTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2014, approuvés par les Conseils communaux du 19 mai, du 15 juin, et du 10 juillet 2015, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale
AMBLY	19.848,06 €	14.341,73 €	5.506,33 €	10.064,41
BANDE	36.289,96 €	29.761,09 €	6.528,87 €	18.929,09
CHARNEUX	40.703,18 €	38.168,84 €	2.534,34 €	5.963,06
FORRIERES	44.691,84 €	38.641,99 €	6.049,85 €	24.348,03
GRUNE	20.971,56 €	18.821,39 €	2.150,17 €	16.523,07
LESTERNY	16.447,60 €	12.405,95 €	4.041,65 €	13.217,09
MASBOURG	16.254,28 €	7.131,82 €	9.122,46 €	0,00
NASSOGNE	62.265,20 €	51.211,26 €	11.053,94 €	30.213,45
TOTAUX :	257.471,68 €	210.484,07 €	46.987,61 €	119.258,20 €

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2014, approuvé par le Conseil communal le 19 mai 2015, comportait :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		1.494.521,19 €	59.302,31 €
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	=	1.494.521,19 €	59.302,31 €
Engagements	-	1.412.821,43 €	59.302,31 €
Résultat budgétaire	=	81.699,76 €	0,00 €
		Positif :	
		Négatif :	
2. Engagements		1.412.821,43 €	59.302,31 €
Imputations comptables	-	1.402.852,48 €	58.924,79 €
Engagements à reporter	=	9.968,95 €	377,52 €
3. Droits constatés nets		1.494.521,19 €	59.302,31 €
Imputations	-	1.402.852,48 €	58.924,79 €
Résultat comptable	=	91.668,71 €	377,52 €
		Positif :	
		Négatif :	

Le compte de résultats :

- Résultat d'exploitation : boni de 59.720,67 €
- Résultat exceptionnel : mali de 60.713,78 €
- Résultat de l'exercice : mali de 993,11 €.

Le bilan : équilibré : 435.233,31 €

K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 09 avril 2015, pour l'exercice 2014 comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	9.554.447,39 €	3.916.276,03 €
Non-valeurs	69.818,46 €	
Droits constatés nets	9.484.628,93 €	3.916.276,03 €
Engagements	8.315.716,56 €	5.144.683,74 €
Résultat budgétaire	1.168.912,37 €	-1.228.407,71 €
Droits constatés	9.554.447,39 €	3.916.276,03 €
Non-valeurs	69.818,46 €	
Droits constatés nets	9.484.628,93 €	3.916.276,03 €
Imputations	8.068.312,87 €	1.551.182,88 €
Résultat comptable	1.416.316,06 €	2.365.093,15 €
Engagements	8.315.716,56 €	5.144.683,74 €
Imputations	8.068.312,87 €	1.551.182,88 €
Tableau T3	247.403,69 €	3.593.500,86 €

Le compte de résultats :

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 155.585,63 €
- un mali exceptionnel de 650.305,90 €
- un mali de l'exercice de 494.720,27 €

Le bilan :

Le bilan de l'exercice 2014 est équilibré à la somme de 72.039.295,90 €

L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2014

- classe 1 : 0
- classe 2 : 7
- classe 3 : 36

M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journellement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle – indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2015.

Au 01/01/2015, Madame Dominique ANTOINE, institutrice primaire dans les écoles communales fondamentales de la Lhomme et de la Wamme, est admise à la retraite.

Au 01/07/2015, Monsieur Jean-Luc LAGUESSE, ouvrier maçon est admis à la retraite.

Au 01/12/2015, Madame Léona GAUTHIER, cuisinière au restaurant scolaire à Bande, est admise à la retraite.

En décembre 2015, la Commune employait 39 hommes (- 2) et 103 femmes (- 1), soit un total de 142 agents dont 86 (=) sont rémunérés directement par la Commune et 56 (- 3) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2014.



N. DIVERS

URBANISME.



Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne));
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;

- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;



Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2015

- certificats n° 1 : 2
- certificats n° 2 : 5 et un refus



Relevé des permis d'urbanisation accordés jusqu'au 30/11/2015

- permis d'urbanisation : 2

Relevé des permis d'urbanisme accordés jusqu'au 30/11/2015

- 6 permis délivrés pour des constructions de nouvelles habitations
- 1 permis pour la construction d'un immeuble, 8 appartements, 1 surface commerciale et 6 maisons.
- 19 permis délivrés pour des transformations d'habitations
- 26 permis délivrés pour des constructions diverses
- 3 permis délivrés pour des transformations de constructions
- 1 permis délivré pour une démolition et 3 permis d'abattage
- 214 renseignements urbanistiques



Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'art 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...



PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008

Le Proxibus a parcouru : 261 965 km



Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284	3360	3 264
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075	3133	3 270
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307	3249	3 637
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989	2831	2 950
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745	3719	2 886
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790	3045	3 675
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100	2827	2 593
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793	2475	2 852
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135	3036	3 057
Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606	3248	3 220
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846	2901	3 461
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	3 290	3318	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	36 960	37 142	34 865

Passagers : uniquement pour le TEC

2009	3091
2010	3541
2011	4203
2012	4511
2013	4411
2014	4574
2015	4352 (au 20/11/2015)
Total	28683

Moyenne de passagers par jour de la semaine (pour le TEC) et circuit de Nassogne le mercredi.

Année	Lundi	Mardi	NSG	Vendredi	Total
2009	21,6	17,2	2,5	18,7	60
2010	22,6	20,9	3,9	20,7	72,3
2011	28,5	23,1	3,7	22,5	77,8
2012	31,4	27,7	4,4	23,3	86,8
2013	28,8	26,2	4,6	24,5	84,1
2014	35,3	30,2	6,5	25,8	93,8
2015	31,8	34,6	6,6	25,4	94,6 (arrêté au 20/11/2015)

Moyenne de passagers par circuit par jour de la semaine

Année	Lundi Matin Marche	Lundi après-midi Marche	Mardi matin Rochefort	Mardi après-Midi Marche	Nassogne	Vendredi	Total
2014	13,9	21,6	11,4	18,9	6,5	25,8	93,8
2015	12,8	19	9,4	24,6	6,6	25,4	94,6



ALE DE NASSOGNE.**AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE NASSOGNE****RAPPORT D'ACTIVITE ---- ANNEE 2014****1. NOMBRE D'UTILISATEURS :**

Personnes privées : 30 (-3 par rapport à 2013)

Associations : 2 (=)

Etablissements d'enseignement : 1 (=)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 35 (- 3 par rapport à 2013)

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 31 (=)

Garde d'enfants : 0 (=)

Aide administrative : 1 (=)

Accompagnement de personnes : 1 (=)

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 5 (+1)

3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : **3685 (+ 53 heures par rapport à 2013)**

Nombre d'heures en moyenne par mois : 307

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 8

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 19

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 272 (-2)

4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 7

Femmes : 9 Total : **16 (+ 5 par rapport à 2013)**

(1 travailleur en garderie dans les écoles communales)

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITÉ DE NASSOGNE

Employée : Marie-France LIBERT

• ACCUEIL

L'Office Communal du Tourisme (OCT) est ouvert 7 jours / 7 en juillet et août. Hors de cette période, l'accueil est ouvert au public les mardis, jeudis, vendredis et samedis ainsi que certains dimanches des vacances scolaires.

Des étudiants prestent à l'accueil en juillet et août principalement, de façon à répondre aux exigences du Commissariat Général au Tourisme (CGT).

Pour rappel, l'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.

Les chiffres présentés dans ce rapport concernent la période allant du 15/11/14 au 15/11/15.



En quelques chiffres ...

- 3764 demandes d'informations (comptoir, tél., mails) ;
- 25 % de fréquentation supplémentaire par rapport à 2014 ;
- 417 cartes de nos promenades vendues (137 à l'accueil) ;
- 56 cartes IGN des communes voisines vendues à l'accueil (contre 15 en 2014).

Le dernier chiffre, « 56 cartes », n'est pas anodin.

Depuis la création et la reconnaissance du « Massif Forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert », c'est véritablement la première année que l'on constate une modification dans la demande des touristes. En effet, ceux-ci viennent toujours pour nos randonnées mais souhaitent parcourir le Massif Forestier. Les cartes de Tenneville et Saint-Hubert sont régulièrement demandées à notre accueil. La carte « Famenne à Vélo » est également demandée plus régulièrement.

• ANIMATIONS / MANIFESTATIONS

« LES ÉTÉS DE LA PHOTO EN GRANDE FORÊT DE SAINT-HUBERT »

Les « Étés de la Photo » vous invitent à parcourir la Grande Forêt de Saint-Hubert à travers 14 sites d'expositions photo en plein air.

Plus de 330 clichés sont à découvrir. Cerfs, papillons, lynx, arbres, renards ou hirondelles... les thématiques sont nombreuses et diversifiées.

Les photographes animaliers et naturalistes qui vous sont proposés sont de grands spécialistes européens en la matière... Ils vous invitent à partager leurs émotions par une sélection du meilleur de leur travail basé sur une patience infinie, un sens de l'observation inné et un immense respect vis-à-vis du sujet capté. Une immersion photo oxygénée !

L'Office Communal du Tourisme a adhéré à ce projet et présente 81 photos réparties sur les villages d'Ambly, Forrières, Masbourg et Nassogne.



Un logo, un flyer, une page facebook ainsi qu'un plan trilingue ont été créés pour l'inauguration de cet événement le 19 juin dernier.

Dans le cadre de ce projet, l'Office Communal du Tourisme a le plaisir de collaborer avec les communes de Saint-Hubert, Libin, Tenneville et Wellin ainsi qu'avec les domaines provinciaux du Fourneau Saint-Michel et Mirwart. L'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert » assure la coordination et le secrétariat.

« CONFÉRENCE SUR LA CIGOGNE NOIRE »

A l'occasion de l'inauguration des « Étés de la Photo », organisation d'une conférence en collaboration avec l'asbl Solon.

65 participants.

L'opération « Les Étés de la Photo » est subventionnée à 75 % (Province, CGT – promotion et équipement touristique -).



8^{ÈME} ÉDITION DES « MARTCHÏ D'ÈMON NOS ÔTES » À NASSOGNE



Organisation de 4 marchés du terroir en juillet et août sur la Place Communale de Nassogne ainsi que dans la rue du Parvis.

Nous avons accueilli plus de 3000 visiteurs pour cette édition 2015.



A souligner, la collaboration avec la Bibliothèque Communale dans le cadre de l'animation « Lire dans les Parcs » ainsi qu'avec le Centre Culturel Local qui proposait lors de notre dernier marché, une représentation de Théâtre-Action / Création collective : **« L'ÉLÉMENT TERRE »** par la Compagnie Buissonnière et l'Atelier des Carottes ... 7 agriculteurs défendent l'accès à la terre !



Organisation subventionnée à 50 % (CGT – promotion touristique – et APAQ-W).

• PRODUITS TOURISTIQUES

PROMENADES À LA CARTE

L'entité de Nassogne fait partie du Massif Forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert. 10 communes constituent ce territoire qui propose 200 promenades soit 1.500 km d'itinéraires balisés.

Une application gratuite permet de choisir une promenade selon ses critères et de télécharger le circuit sur un smartphone ou une tablette.

Nos 23 circuits pédestres ainsi que nos 5 tracés VTT sont disponibles sur le site « Promenades à la carte en Grande Forêt de Saint-Hubert ».

ROMANA FOR KID'S

Ce carnet à l'attention des enfants est sorti de presse durant l'été 2014 et par conséquent a vécu sa première saison complète.

Notre commune propose aux familles de découvrir l'arboretum de Forrières mais aussi de participer au jeu « A la recherche du code secret », jeu de piste qui se déroule dans les rues du village de Nassogne.



50 enfants ont trouvé le code secret et ont ouvert le coffre situé à l'accueil de l'Office du Tourisme. Chacun a pu recevoir un petit souvenir de notre belle commune avant d'entamer d'autres aventures !

7 CACHES DE GÉOCACHING CRÉÉES SUR NOTRE COMMUNE

7 caches ont été créées : 6 le long du circuit « Arrêt Vert » et 1 à proximité du bureau d'accueil de l'Office Communal du Tourisme.

341 personnes sont déjà venues sur ces caches créées majoritairement à Pâques.



Un compteur a été placé sur la page de la cache placée à proximité du bureau d'accueil.

5 personnes vivant aux Etats-Unis (2 en Californie et 2 à Washington + ?) ont découvert notre petite commune grâce à ce jeu !

Un « objet voyageur » a été déposé dans notre cache à Nassogne. Il s'agit d'une petite paire de sabots « LÍ VÍ Nassogne ».

Après avoir voyagé en Belgique, Luxembourg, Alsace, Lorraine (passage inévitable !), Suisse, ceux-ci m'ont été ramenés au bureau.

Actuellement, ils sont route vers le Portugal. Belle et sympathique promotion de notre région !



• DIVERS

- Réalisation et placement de panneaux de départ des promenades de nos circuits VTT (Forrières et Nassogne) ;
- Remplacement du panneau de départ des promenades pédestres à Forrières ;
- Réalisation et remplacement des panneaux de la « Route des Points de Vue » (en cours) ;
- Création d'un flyer et d'une affiche en FR/NL pour la promotion de l'étang « Les Goffes » à Nassogne ;
- Aménagement extérieur de l'aire de Bivouac des Traqueurs située à Nassogne. Rédaction d'un règlement avec le DNF.

• COLLABORATIONS

- la Maison du Tourisme du Pays de Marche et Nassogne, la FTLB pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- les commerces locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- le Pays de Famenne ;

- le Contrat de Rivière Lesse ;
- la « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- l'asbl « Les Goffes » de Nassogne : vente des permis (dépôt) ;
- le DNF pour la diffusion des dates des chasses ;
- le Groupe Nature. Préparation et distribution des balises aux parrains de nos promenades pédestres ;
- Collaboration avec la Bibliothèque Communale :
 - « Lire dans les Parcs » : animation « lecture » durant les marchés du terroir ;
 - « Les Quatre Saisons » : échange sur les lectures de la saison passée tout en dégustant des produits du terroir (4 dates) ;
- Collaboration avec le Centre Culturel de Nassogne :
 - Théâtre-action : «L'élément Terre » dans le cadre du dernier marché du terroir ;
- le comité « Grune Pittoresque » pour la relecture des panneaux placés dans le village ;
- les « Œuvres Paroissiales de Forrières » pour leur journée du 04 octobre organisée à l'occasion de l'inauguration de l'espace numérique situé dans le « Patronage ».

Aide aux propriétaires envisageant la création d'un logement touristique : explication de l'intérêt de faire reconnaître son logement par le CGT, démarches à suivre, contacts, informations sur les possibilités de promotion gratuite de leur futur logement, ...

Pour les propriétaires de logements touristiques, mise à disposition de documentation touristique pour leur clientèle.

Demandes régulières par des instituteurs : cartes et photos pour cours de géographie, documents sur la guerre pour le cours d'histoire ...



Office Communal du Tourisme

Bande, janvier 2015.

M.C.A.E.
« Les Bisounours »
45, rue au-delà de l'eau
6951 Bande
☎ : 084/38.00.30

Rapport d'activité : année 2014



M.C.A.E.

Janvier 2015

« Les Bisounours »

45, rue au-delà de l'eau

6951 Bande

☎ : 084/38.00.30

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2014.

Durant cette année, 38 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 84,21 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.

Les réservations : 8 entrées dans le courant de l'année 2015 et 1 en 2016.

Dans le courant de l'année 2014, Monsieur Rappe et moi-même avons rencontré chaque membre du personnel pour évaluer sa pratique professionnelle et pour recueillir ses remarques et ses engagements personnels par rapport à son travail.

Voici les sujets qui ont été abordés :

- Le projet d'accueil : une priorité : la puéricultrice est un phare éclairant pour l'enfant = la présence de la puéricultrice soutient l'activité de l'enfant.
- Répondre aux besoins des familles dans le respect du projet d'accueil et de la loi.
- Les prestations des puéricultrices : étendre la mise en place d'une logique organisationnelle selon l'horaire et planifier les horaires en fonction du temps de travail (0,5 ETP et 0,75 ETP).
- La sécurité.
- L'ergonomie, le bien-être.
- Les formations.

En 2014, nous avons participé à des journées de formation sur ces thèmes.

- La communication entre les professionnels des milieux d'accueil et les parents d'un enfant en situation de handicap et/ou ayant des besoins spécifiques.
- « En attendant un diagnostic, un enfant nous attend », nourrissons notre créativité : jeux, petit matériel, livres, vidéos, ...
- Présentation d'une démarche pour répondre en tant que professionnel à un problème éthique : une situation où on ne sait plus que faire pour bien faire.
- Comment soutenir et maintenir une dynamique de projet en vue d'améliorer la qualité d'accueil ?

La bibliothèque communale nous accorde toujours le prêt gratuit de livres.

Dans le cadre du « Mois de la Petite Enfance » (en février), nous disposerons de livres et de modules d'activités sur les peurs.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire
Assistante sociale

1. Fréquentation durant l'année 2014.

- 38 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Naël	29-07-11	Bande
Célia	21-08-11	Forrières
Zélie	20-09-11	Erneuville
Lylou	29-09-11	Bande
Léa	23-03-12	Ortho
Augustin	03-02-12	Charneux
Emile	16-02-12	Grimbiémont
Timéo	29-03-12	Bande
Manon	08-06-12	Chéoux
Léa	10-07-12	Nassogne
Théo	14-05-12	Forrières
Maxime	23-07-12	Harsin
Margot	30-08-12	Lesterny
Eliott	04-11-12	Bande
Mathéo	16-08-12	Harsin
Nils	20-11-12	Nassogne
Laura*	20-02-12	Bande
Leia	18-01-13	Champlon
François	31-01-13	Nassogne
Gabrielle	31-01-13	Nassogne
Grégoire	26-03-13	Nassogne
Cyril	24-04-13	Forrières
Tristan	20-06-13	Bande
Tom	05-06-13	Erneuville
Noémie	29-06-13	Bande
Jean-Louis	07-05-13	Grune
Robin	28-07-13	Charneux
Kyllian	20-09-12	Nassogne
Balthazar	12-11-12	Bande
Elise	01-08-13	Nassogne
Emma	18-11-13	Bande
Arthur	19-03-14	Charneux
Lise	05-03-14	Nassogne
Célestine	20-06-14	Ambly
Victor	17-06-14	Nassogne
Enric	11-07-14	Harsin
Gholan	29-07-14	Bande
Manon	03-06-14	Bande

*Cette petite fille est accueillie au Village d'enfants à Bande.

- 1 enfant de 3 à 6 ans , domicilié à Marcouray, a fréquenté la M.C.A.E. de façon occasionnelle, durant l'année 2014.
- 8 entrées prévues en 2015 et 1 entrée en 2016.

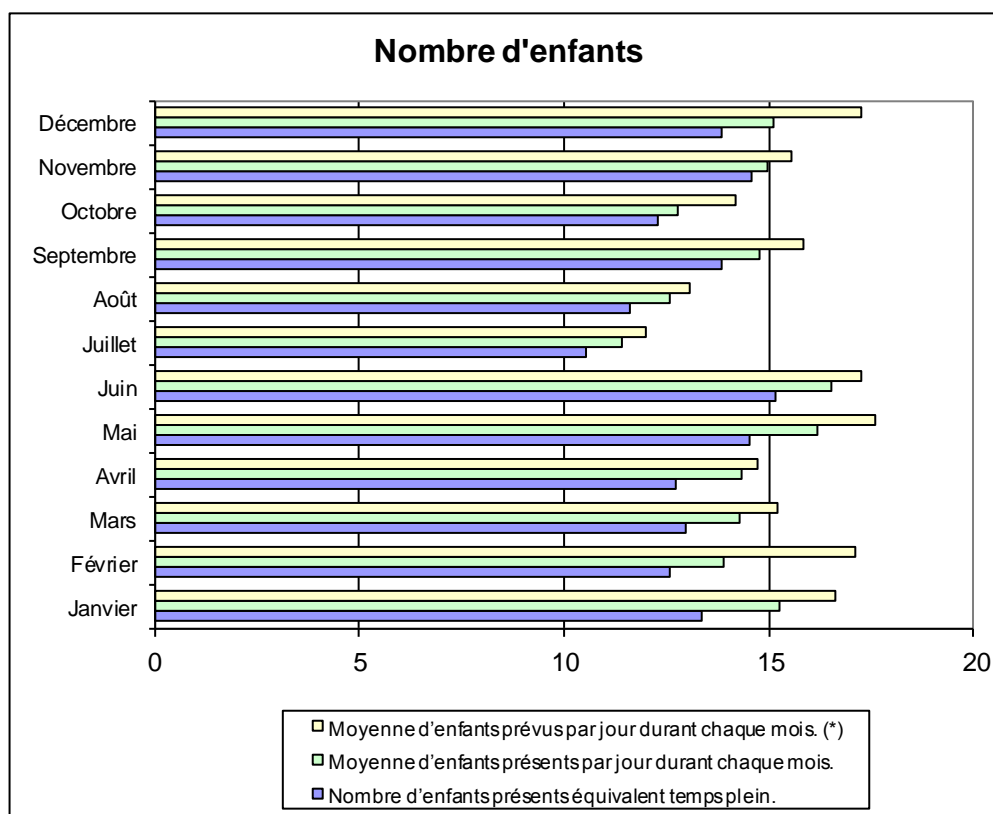


Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Juliette	Janvier	Grune
Olivia	Janvier	Lesterny
Estelle	Février	Harsin
Julian	Mars	Bande
Antoine	Mai	Bande
...	Juin	Grune
...	Septembre	Bande
...	Novembre	Chéoux
...	Mars	Grune



2. Nombre d'enfants présents en 2014.

	2014		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	13,37	15,25	16,60
Février	12,60	13,90	17,10
Mars	12,97	14,28	15,19
Avril	12,73	14,33	14,71
Mai	14,50	16,16	17,60
Juin	15,17	16,50	17,25
Juillet	10,53	11,42	12,00
Août	11,60	12,57	13,07
Septembre	13,86	14,77	15,86
Octobre	12,30	12,78	14,17
Novembre	14,58	14,94	15,55
Décembre	13,83	15,13	17,26



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liée aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
- Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
- Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
- Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.

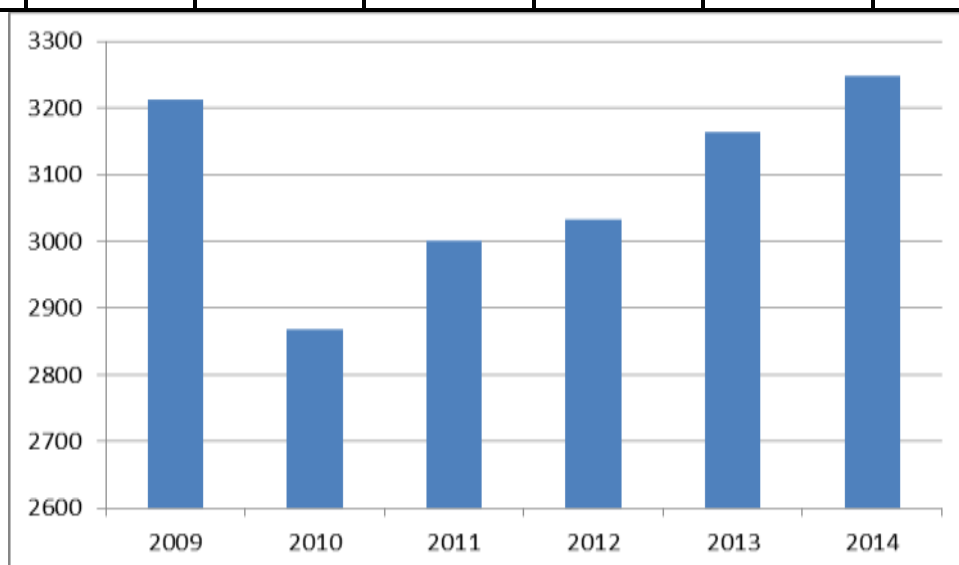
Ces journées **d'absence justifiée** ne sont donc pas facturées aux parents.

Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003).

NB : 18 journées complètes et 5 journées incomplètes **d'absence non justifiée** ont été facturées en 2014.

Tableau comparatif des journées de présence :

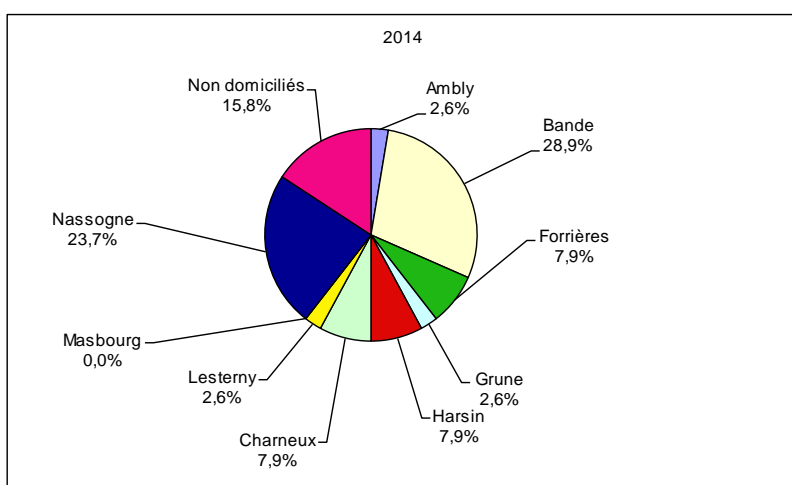
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Jours complets de présence (+de 5h)	2532	2212	2262	2297	2513	2737
Jours incomplets de présence (= ou - de 5h)	680	656	739	735	650	510
TOTAL	3212	2868	3001	3032	3163	3247



Domicile des enfants

Durant l'année 2014, 38 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E.
32/38 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 84,21 %.

	2014
Ambly	1
Bande	11
Forrières	3
Grune	1
Harsin	3
Charneux	3
Lesterny	1
Masbourg	0
Nassogne	9
Non domiciliés	6



NB : 6 enfants non domiciliés : 1 enfants : parent travaille à la M.C.A.E.
5 enfants : parents domiciliés dans village voisin ou passage N4.

Présenté en séance publique du Conseil communal, le 18 décembre 2015, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2016.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN